

# AIDAinformazioni

RIVISTA SEMESTRALE DI SCIENZE DELL'INFORMAZIONE

Fondata nel 1983 da Paolo BISOGNO

N. 1-2 — Anno 36 — giugno 2018

Proprietario della rivista  
UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA

Direttore Scientifico  
Roberto GUARASCI  
Università della Calabria

Direttore Responsabile  
Fabrizia Flavia SERNIA

## *Comitato scientifico*

Roberto Guarasci, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Anna Rovella, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Maria Guercio, SAPIENZA UNIVERSITÀ DI ROMA  
Giovanni Adamo, CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE  
Claudio Gnoli, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PAVIA  
Ferruccio Diozzi, ASSOCIAZIONE ITALIANA DOCUMENTAZIONE AVANZATA  
Gino Roncaglia, UNIVERSITÀ DELLA TUSCIA  
Laurence Favier, UNIVERSITÉ CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3  
Madjid Ihadjadene, UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DÉNIS PARIS 8  
Maria Mirabelli, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Agustín Vivas Moreno, UNIVERSIDAD DE EXTREMADURA  
Douglas Tudhope, UNIVERSITY OF SOUTH WALES  
Christian Galinski, INTERNATIONAL INFORMATION CENTRE FOR TERMINOLOGY

## *Comitato di redazione*

Antonietta Folino, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Erika Pasceri, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA  
Maria Taverniti, CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE  
Maria Teresa Chiaravalloti, CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE  
Assunta Caruso, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA

## *Segreteria di Redazione*

Valeria Rovella, UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA

ARACNE

# AIDAinformazioni

RIVISTA SEMESTRALE

«AIDAinformazioni» è una rivista scientifica che pubblica articoli inerenti le Scienze dell'Informazione, la Documentazione, la Gestione Documentale e l'Organizzazione della Conoscenza. È stata fondata nel 1983 quale rivista ufficiale dell'Associazione Italiana di Documentazione Avanzata e nel febbraio 2014 è stata acquisita dal Laboratorio di Documentazione dell'Università della Calabria.

La rivista si propone di promuovere studi interdisciplinari oltre che la cooperazione e il dialogo tra profili professionali aventi competenze diverse, ma interdipendenti. I contributi possono riguardare *topics* quali Documentazione, Scienze dell'informazione e della comunicazione, Scienze del testo e del documento, Organizzazione e Gestione della conoscenza, Terminologia, Statistica testuale e Linguistica computazionale e possono illustrare studi sperimentali in domini specialistici, casi di studio, aspetti e risultati metodologici conseguiti in attività di ricerca applicata, presentazioni dello stato dell'arte, ecc.

«AIDAinformazioni» è censita dall'ANVUR per le Aree 10 – Scienze dell'antichità, filologico-letterarie e storico-artistiche; 11 – Scienze storiche, filosofiche, pedagogiche e psicologiche; 12 – Scienze giuridiche; 14 – Scienze politiche e sociali, così come dall'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) che la annovera tra le riviste scientifiche dell'ambito delle Scienze dell'Informazione e della Comunicazione. La rivista è, inoltre, indicizzata in: ACNP – Catalogo Italiano dei Periodici; BASE – Bielefeld Academic Search Engine; EZB – Elektronische Zeitschriftenbibliothek – Universitätsbibliothek Regensburg; Gateway Bayern; KVK – Karlsruhe Virtual Catalog; Letteratura Professionale Italiana – Associazione Italiana Biblioteche; The Library Catalog of Georgetown University; SBN – Italian union catalogue; Summon™ – by SerialsSolutions; Ulrich's; UniCat – Union Catalogue of Belgian Libraries; Union Catalog of Canada; LIBRIS – Union Catalogue of Swedish Libraries; Worldcat.

I contributi sono valutati seguendo il sistema del *double blind peer review*: gli articoli ricevuti dal comitato scientifico sono inviati in forma anonima a due *referee*, selezionati sulla base della loro comprovata esperienza nei *topics* specifici del contributo in valutazione.

## Condizioni di acquisto

(spese di spedizione in Italia incluse)

Abbonamento annuale . . . . . euro 42,00

Fascicolo . . . . . euro 26,00

## Per ordini

telefono / fax: 06 45551463

e-mail: [info@giocchinoonoratieditore.it](mailto:info@giocchinoonoratieditore.it)

online: <http://www.aracneeditrice.it/>

Skype: aracneeditrice

## Modalità di pagamento

Bonifico bancario intestato a:

Gioacchino Onorati editore S.r.l. unip.

IBAN: IT 28 B 03069 38860 10000003170

presso Banca Intesa Sanpaolo

(filiale di Ariccia)

Causale: *Abbonamento «AIDAinformazioni»*

## Editore

Gioacchino Onorati editore S.r.l. – unip.

via Vittorio Veneto, 20

00020 Canterano

(06) 45551463

[www.aracneeditrice.it](http://www.aracneeditrice.it)

[info@aracneeditrice.it](mailto:info@aracneeditrice.it)

[info@giocchinoonoratieditore.it](mailto:info@giocchinoonoratieditore.it)

## Copyright ©

Gioacchino Onorati editore S.r.l. – unip.

ISBN 978-88-255-1721-7

edizione a stampa ISSN 1121-0095

edizione elettronica ISSN 1594-2201

# Indice

- 5 Editoriale. Dalle Olimpiadi ai Mondiali di calcio, al Grande Slam: lo sport strumento di pacificazione  
*Fabrizia Flavia Sernia*

## Contributi

- 11 Étudiantes à l'École des Chartes. Les premières chartistes en formation de conservation et de documentation  
*Marianne Cailloux*
- 35 Pacifismo e olimpismo. Riflessioni a margine di una lettera di La Fontaine a de Coubertin  
*Paola Castellucci, Tiziana Pikler*
- 51 Per la *long term preservation* della digitalizzazione nei beni culturali. Memorie Digitali Liguri  
*Stefano Gardini*
- 67 Strumenti per un metaglossario della Protezione civile in Italia  
*Giovanni Menduni, Tommaso Sansone, Anna Lucarelli, Maria Grazia Pepe*
- 89 Ontologization of Terminology. A worked example from the domain of ancient Greek dress  
*Maria Papadopoulou, Christophe Roche*
- 109 *Peer review* e processi di pubblicazione. Un caso di studio sulle riviste giuridiche italiane  
*Ginevra Peruginelli, Sara Conti, Chiara Leggeri*

- 129    Evaluation de l'acceptabilité et proposition de contenus d'un système de veille socio-sanitaire au profit des usagers de drogues précaires  
*Marc Tanti, Perrine Roux, Adeline Monet, Marc-Karim Bendiane, Bruno Spire*
- 153    Culture organisationnelle et utilisation effective des systèmes de gestion des connaissances. Vers un cadre d'analyse  
*Thierno Tounkara*

### **Note e Rubriche**

- 181    Organizzatore di cultura, organizzatore di conoscenze. La versatilità di A.F. Formiggini  
*Ferruccio Diozzi*
- 185    Il termine, identità di un prodotto tecnico e industriale  
*Maria Teresa Zanola*

## Editoriale

# Dalle Olimpiadi ai Mondiali di calcio al Grande Slam

Lo sport strumento di pacificazione

FABRIZIA FLAVIA SERNIA\*

Come ogni mattina, apro i quotidiani, cartacei e online. È estate. Nelle prime pagine campeggiano i titoli principali. Da una parte, l'aspettativa adrenalinica per i mondiali di calcio di Russia 2018 appena iniziati, che narreranno 31 giorni di emozioni e colpi di scena, rivelazioni e delusioni. Accanto a questi, provano a rubare spazio sui media le storie dei miti internazionali del tennis del Grande Slam che, dopo i tornei di Roma e di Parigi al Roland Garros, si affronteranno sui campi di terra rossa di Wimbledon. Dall'altra parte, le aperture sono tutte sul dibattito e le analisi politiche sulle misure che il governo si appresta a varare, con l'Europa divisa sia sull'accoglienza ai migranti, sia sulle vie da seguire. Ecco, penso, ancora una volta, come per incanto, i lavori dei ricercatori pubblicati in questo numero di «AIDAinformazioni» ci riportano all'attualità, offrendoci nuove, insondate, chiavi di lettura del presente, accanto a possibili soluzioni, sperimentate in progetti caratterizzati dallo studio di criticità analoghe, per certi aspetti, a quelle al centro di questioni nazionali e internazionali. Parto dalla festa dello sport dei Mondiali di Russia 2018. Non sono un'esperta di calcio e mi guardo bene dall'azzardare previsioni. Tuttavia, anche i profani come me devono ammettere, senza riserva, l'energia positiva condivisa che i mondiali innescano, grazie all'eccezionale capacità di coagulare persone delle più svariate estrazioni sociali, popoli delle più diverse convinzioni politiche, religiose, culturali. L'ex ct della Nazionale italiana di calcio, Arrigo Sacchi, che non è un politico, né un sociologo, ma una persona di buon senso che ha fatto bene il suo lavoro, ha affermato ciò che tanti anni di esperienza gli hanno insegnato: «Il calcio è un fenomeno di forte valenza sociale, etica e anche politica. È un aspetto importante che tutti dovrebbero valutare».

\* Giornalista professionista.  
fabrizia.sernia@gmail.com

Per il tennis, anche se con livelli di coinvolgimento popolare forse meno estesi, valgono analoghe considerazioni. Perché parlare di calcio, di tennis e dei mondiali su una testata scientifica? Perché già 125 anni fa due grandi personalità quali Henri La Fontaine e Pierre de Coubertin intrattennero un importante scambio epistolare sul tema del Congresso istitutivo dei Giochi Olimpici che si sarebbe tenuto a Parigi nel giugno 1894. Al centro vi era proprio la capacità dello sport di “facilitare la pacificazione internazionale”. In particolare, la lettera che il 19 aprile 1894 Henri La Fontaine inviò a Pierre De Coubertin, declinando l’invito a partecipare al Congresso istitutivo dei Giochi Olimpici, perché impegnato a organizzare il Congresso della Pace ad Anversa, è l’origine dell’interessantissimo lavoro di Paola Castellucci e Tiziana Pikler su *Pacifismo e Olimpismo. Riflessioni a margine di una lettera di La Fontaine a De Coubertin*. De Coubertin e La Fontaine sono uniti nell’idea che vadano «rinforzati tutti gli aspetti che possono concorrere alla pace mondiale, da quelli più direttamente coinvolti nelle questioni di diritto internazionale a quelli che, in generale, riguardano la vita civile». La scelta della bandiera olimpica, ideata personalmente da De Coubertin — si legge nello studio — racconta il desiderio di *cittadinanza globale* attraverso la scelta dei cinque colori dei cerchi–continenti. E nella missiva con cui La Fontaine risponde all’invito di De Coubertin, spicca la condivisione della definizione di un tavolo permanente della pace, accanto alla costruzione di «campi da gioco per condividere, come era stato nell’antica Grecia, un momento solenne e una seppur momentanea sospensione dei confini e delle guerre per godere di valori comuni». Nel suo primo discorso alla Sorbona, il 25 novembre 1892, De Coubertin volle riaffermare la necessità di ripristinare i Giochi Olimpici dichiarando che «lo sport deve adempiere a funzioni di educazione sociale e culturale, di democratizzazione e pacifismo a livello mondiale». Fra le tredici nazioni rappresentate al Primo Congresso Olimpico da almeno un circolo sportivo era presente l’Italia, insieme all’Australia, al Belgio, alla Boemia, alla Francia, alla Grecia, ai Paesi Bassi, al Regno Unito, alla Russia, alla Spagna, agli Stati Uniti, alla Svezia, all’Ungheria. È bello ricordare che il nostro Paese fu in prima linea per costruire il processo di pace attraverso lo sport. L’Italia fu pioniera anche nella costruzione di esempi di cooperazione civica. Nel 1244, a Firenze nacque La Misericordia, un’istituzione laica fondata con lo scopo di operare verso i bisognosi. Si tratta della più antica istituzione privata di volontariato esistente al mondo, ancora attiva fin dalla fondazione. È quanto emerge dal bel lavoro di Giovanni Menduni, Tommaso Sansone, Anna Lucarelli, Maria Grazia Pepe, dal titolo *Strumenti per un metaglossario della Protezione civile in Italia*. Il lavoro presenta un progetto dedicato alla realizzazione di un metaglossario della Protezione civile, verificata la circostanza che i glossari della Protezione civile presenti sul territorio italiano riflettono, indistintamente, le emergenze vissute dai

singoli territori. La legge n. 225 del 1992 ha sancito la nascita del Servizio Nazionale della Protezione civile, inserendo esplicitamente il volontariato tra le componenti e le strutture operative del Servizio Nazionale e assicurando la più ampia partecipazione dei cittadini e delle relative organizzazioni. Il progetto — svolto nell'ambito e con il supporto dell'Accordo di collaborazione per lo scambio di conoscenze in materia di valutazione/gestione del rischio idrogeologico e di Protezione civile tra la Regione Lombardia e il Politecnico di Milano — si è soffermato sia sulla eterogeneità tematica della Protezione civile — dal soccorso medico alle comunicazioni radio, dall'ingegneria alla psicologia dell'emergenza, dalla logistica, alla sicurezza — sia sull'eterogeneità geografica, nell'obiettivo di trovare una sintesi. Di qui, la raccolta dei 23 glossari presenti sul territorio, grazie ai quali è oggi possibile offrire uno strumento ricco di tremila lemmi, di grande interesse per la comunicazione nell'ambito della Protezione civile, che può essere ulteriormente arricchito e utilizzato per la realizzazione di altri glossari personalizzati. Si resta nel tema dell'impatto dei risultati della ricerca scientifica sulla collettività con il progetto di Marc Tanti *et. al.*, dal titolo *Evaluation de l'acceptabilité et proposition de contenus d'un système de veille socio-sanitaire au profit des usagers de drogues précaires*, nel quale l'autore illustra, nell'ambito di un progetto di Umanistica Digitale — una piattaforma informatica di sorveglianza socio sanitaria accessibile sia agli operatori medici sia alle associazioni che si occupano degli *homeless* — l'impatto potenzialmente benefico in termini di salute pubblica. La piattaforma permetterebbe sia di anticipare i rischi legati all'uso di droghe, sia di anticipare l'accesso alle cure da parte degli utilizzatori di droga senza fissa dimora, marginalizzati e resi ancor più precari dalla frattura sociale e dal *digital divide*. Si cambia completamente registro venendo infine ai lavori di Marianne Cailloux, sulle *Etudiantes à l'Ecole des Chartes: les premières chartistes en formation de conservation et de documentation* e al lavoro *Peer review e processi di pubblicazione: un caso di studio sulle riviste giuridiche italiane*. In quest'ultimo si sottolinea quanto la scienza giuridica, per le caratteristiche che le sono proprie, veda sviluppare la ricerca principalmente su base individuale, ma anche quanto la prassi seguita per i lavori scientifici si discosti dalla consuetudine diffusa nell'ambito STM (Science, Technology and Medicine). Nel campo delle SSH (Social Sciences, Humanities and Law) è più frequente la comunicazione con il pubblico, al di fuori del mondo accademico. Inoltre, la varietà di lingue in cui gli studiosi di SSH producono studi «è molto più elevata che nelle STM». E ancora, «la diversità di tipologie di pubblicazione nelle SSH è maggiore rispetto alle STM dove gli articoli di rivista rappresentano la tipologia di pubblicazione prevalente». L'analisi condotta nell'ambito delle riviste giuridiche in classe A offre pertanto uno spaccato estremamente interessante, fotografando lo stato attuale dell'attività di valutazione condotta in seno a

queste, sottolineando altresì la necessità di regole chiare e trasparenti «dei e nei meccanismi di valutazione». Da ultimo, nel suo interessante lavoro Marianne Cailloux racconta i percorsi di studio e di carriera delle prime documentariste, il loro rapporto con la gerarchia scolastica, le origini sociali e i percorsi di emancipazione che permisero loro la costruzione di una formazione nella professione della documentazione.

## CONTRIBUTI



# Étudiantes à l'École des Chartes

Les premières chartistes en formation  
de conservation et de documentation

MARIANNE CAILLOUX\*

**ABSTRACT:** As part of a research on the female pioneers of information and documentation training, this paper investigates the first female students of the École des Chartes in order to understand the construction and evolution of library, documentation and archive professions with the gender prism. It analyses Chartists students' academic and career paths, school hierarchy relationships, promotion class colleagues, internships and employments within the sociological and political contextualisation of the two great wars, but also the social origins and trajectories of emancipation, which allows the progressive construction of how to think documentation, in the lineage of the trainings offered by Suzanne Briet at the National Library and by Louise–Noelle Malclès at the Sorbonne Library. Between tensions, opposition and appropriation, how these women indorse a profession, that was, till the post-war years, denigrated as “feminine”, by becoming librarians and curators, when men have still the privilege of the archive world.

*Keywords:* Formation, Documentation, Archives, Work, Women.

## I. Introduction

Pour l'histoire de la formation, les archives conservées aujourd'hui peuvent parfois s'avérer muettes. L'étude de la structuration de professions relativement récentes, comme des métiers de la documentation et de la bibliothèque, manque paradoxalement d'études et surtout de sources organisées d'une façon permettant une reconstruction claire de l'évolution du métier, *a fortiori* lorsque se produisent des enjeux liés au genre des emplois<sup>1</sup>.

Les travaux sur les femmes en documentation sont assez nouveaux, il faut compter avec les études de Michael Buckland et Sylvie Fayet–Scribe, qui

\* CEREP, Université de Reims Champagne–Ardenne, France.  
marianne.cailloux@univ-reims.fr.

1. M. GODELIER, *Femme, sexe ou genre?*, in *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, sous la direction de M. Maruani, La Découverte, Paris 2005.

n'abordent néanmoins pas le sujet au prisme du genre<sup>2</sup>. Ici, ce ne sont pas les rapports sociaux de genre qui nous intéressent mais l'évolution de la place des femmes dans la profession documentaire, et parfois très indirectement leur rapport à leurs congénères masculins, en ce qui concerne l'accès à la valorisation socio-professionnelle par le biais des stages et des emplois spécifiques au diplôme. Les métiers des bibliothèques et de la documentation ont connu une féminisation relativement rapide au tournant du xx<sup>e</sup> siècle: si la plupart des professions sont empiriquement attribuée à un genre ou l'autre, celles de la documentation connaissent une scission, aux hommes les archives, aux femmes les bibliothèques<sup>3</sup>. Les archives demandent une exigence, voire une intransigeante austérité et des connaissances dont la spécialisation n'est reconnue qu'au sexe fort, quand les principales fonctions attribuées, dans les représentations socio-culturelles, aux bibliothèques — classement, rangement — sont considérées comme *in fine* typiquement féminines<sup>4</sup>.

Quelques travaux sur ces questions commencent à se diffuser, particulièrement dans les mémoires de recherche des stagiaires de l'ENSSIB ou des étudiants de master en cursus de métiers du livre et des archives, dans un axe de recherche sur la féminisation professionnelle générale de cette période<sup>5</sup>. L'étude des figures pionnières de la documentation en France et plus particulièrement de la formation académique (école) et pratique (stage) qu'elles ne manquent pas de dispenser mène au constat de l'entrée des femmes dans les professions du document. L'École des Chartes est alors incontournable car c'est là que se mettent en place les premières cours de bibliographie et bibliothéconomie dispensée en France. Une précédente recherche sur le rôle d'une femme, Louise-Noëlle Malclès dans l'histoire du diplôme technique de bibliothécaire nous a poussée à éclaircir les conditions d'accès des femmes à la formation et à l'emploi dans ce domaine. En effet, si le genre a été tout récemment étudié aux Chartes pour les années 1960–1975,

2. S. FAYET-SCRIBE, *Women professionals in documentation in France during the 1930's*, in «Libraries and the Cultural record», vol. XLIV, n. 2, 2009, pp. 201–219; M. BUCKLAND, *The centenary of "Madame Documentation": Suzanne Briet, 1894–1989*, in «Journal of the American Society for Information Science», vol. XLVI, n. 3, Avril 1995, pp. 235–237.

3. Y. GUICHARD-CLAUDIC, D. KERGOAT, A. VILBROD, *Introduction générale*, in *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, sous la direction de D. Guichard-Claudic, D. Kergoat, A. Vilbrod, PUR, Rennes 2008, pp. 9–30.

4. H. CHARRON, *Les formes de l'illégitimité intellectuelle*, CNRS, Paris 2013, p. 321; J. RENNES, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine: l'accès des femmes aux professions de prestiges. 1880–1940*, Fayard, Paris 2007, p. 318.

5. L. WILLEFERT, *La féminisation des professions de la documentation et du patrimoine: les femmes archivistes (1906–1990)*, Mémoire de Master Métiers des Archives, Université Angers, 2013; M. PEZERIL-TOULLEC, M. RIVES, *La féminisation des emplois dans les bibliothèques*, Mémoire de Diplôme de conservateur, École Nationale Supérieure de Bibliothécaires, Villeurbanne 1977.

les prémices restent encore dans l'ombre<sup>6</sup>. Un court article de Jean Favier dans le collectif anniversaire publié en 1997 propose un encart anecdotique sur les femmes aux Chartes en rapportant le témoignage de Maurice Prou, un extrait des souvenirs de la chartiste et fameuse historienne Régine Pernoud et deux coupures de presse sur le phénomène en 1924 et en 1933<sup>7</sup>. L'évocation, trop rapide, ne rapporte pas l'ampleur du bouleversement que nous proposons de traiter.

Le corpus étudié se compose des archives de l'École des Chartes conservées aux Archives Nationales, plus particulièrement la correspondance du secrétaire et des personnels avec les futures impétrantes, les dossiers des élèves et des candidatures, les compte-rendu des commissions et conseils d'administration et de perfectionnement annuels et semestriels, le registre des diplômes, le suivi des stages et les résultats des examens. Ces archives sont enfin complétées par le dépouillement systématique des chroniques publiées bisannuellement dans la revue *Bibliothèque des Chartes* de 1906 à 1950<sup>8</sup>. La méthodologie de recherche s'appuie sur une approche historique classique retraçant en une grille d'analyse les parcours de 219 élèves femmes, renseignant leur identité, leur milieu familial et leur origine géographique, le contenu de leurs études, stages et carrières (emplois occupés), les distinctions reçues et les engagements personnels. Ces données factuelles socio-professionnelles sont ensuite éclairées par une analyse des discours dans les documents d'archives et une contextualisation historique.

Le rôle formateur dans les professions du document par les Chartes en regard de l'accès féminin à ces métiers par ce biais constitue le sujet que nous proposons de traiter ici. Nous verrons tout d'abord historiquement comment se structurent les vagues de promotions d'impétrantes dans la période étudiée, avec les trois temps forts que constituent la Grande Guerre, l'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale, dont les bouleversements socio-politiques impactent les représentations et donc les pratiques de formation et d'entrée dans les métiers de la documentation et de la bibliothèque. Puis, nous interrogerons plus en détail les parcours de ces étudiantes, les études précédentes et le déroulé de la scolarité aux Chartes, avec les bourses et les stages, en questionnant tout du long les réceptions et réactions du changement que représente la présence de ces femmes dans cette école. Nous verrons enfin si et comment opère une forme de plafond de verre dans l'accès à l'emploi et les possibilités de profession en lien avec les vies personnelles, le milieu de

6. A. MAILLOUX, *Carrière et genre à l'école des Chartes: une égalité professionnelle? Les promotions de chartistes des années 1960 à 1975*, Mémoire de Master Métiers des Archives, Université Angers, 2016.

7. J. FAVIER, *Devenir chartiste*, in *L'École nationale des chartes: histoire de l'école depuis 1821*, Gérard Klopp, Thionville 1997, pp. 161-168.

8. *Chronique de l'École des chartes et des archivistes-paléographes*, in *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 67-108, 1906-1950.

la documentation et de la conservation et enfin l'opportunité du diplôme de bibliothécaire, avant de terminer par un bref aperçu de la vision rétrospective du référendum des bibliothécaires de 1947.

## 2. L'entrée des élèves femmes à l'École des Chartes

La première étudiante à entrer à l'École est Geneviève Aclocque en 1906, qui obtiendra le diplôme d'archiviste-paléographe en 1910. Elle se distingue en entrant classée quatrième sur les vingt élèves admis en première année, ce qui lui vaut l'attention de la presse. Se mariant en secondes noces avec un autre chartiste, le vicomte Joseph de Croye, elle ne trouve pas emploi dans la fonction publique mais continue ses travaux en historienne indépendante, publiant une partie de sa thèse, puis quelques années après un second ouvrage de complément. Il faut attendre 1909 pour une nouvelle inscription féminine, une Pauline Long, née en 1875, réussissant le concours après une licence de lettres à Genève. N'étant pas française, elle ne peut prétendre aux concours de la fonction publique et est reçue à titre d'étudiante étrangère, ce qui explique peut-être son admission; elle disparaît ensuite des registres de l'École. En effet les étudiants étrangers — dont les femmes — sont volontiers acceptés.

### 2.1. *La mobilisation militaire comme une opportunité?*

Il faut attendre le milieu de la Grande Guerre pour voir à nouveau des femmes se présenter au concours d'entrée. En 1916, alors que la mobilisation fait que seulement cinq élèves sont admis, Cécile Ducaffy est reçue en première année; passant en deuxième puis troisième année sans encombre et même classée au mérite, elle recevra la bourse de 600 francs de l'École. En novembre 1917, ce sont Suzanne Solente, Colette Renié, Marie Hélène Flachaire de Roustan et Marie Louise Arrivot qui intègrent une promotion de dix-sept élèves. Elles passeront toutes en deuxième année — sur huit, à cause de la mobilisation sans doute — puis en troisième année — sur sept élèves, obtenant au passage les bourses au mérite<sup>9</sup>. La question qui se pose néanmoins, est ce qu'il faut faire de ces nouvelles arrivées sur le marché du travail du document: si Ducaffy devient archiviste adjointe aux archives de la Seine et de la ville de Paris en 1921, l'entrée en carrière est plus mitigée pour les femmes de la promotion de 1917. Arrivot devient bibliothécaire à

9. Archives Nationales, Archives de l'École des Chartes, F/17/13606, Personnel et élèves: nomination, promotions, indemnités, correspondance, questions écrites, livre du centenaire, 1882-1934.

Forney, Flachaire de Roustan est stagiaire à la Sainte–Geneviève puis à la Mazarine — jusqu'à son décès en 1922. C'est sa camarade de promotion, Suzanne Solente — qui elle entre comme bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale — qui rédige sa notice nécrologique dans la revue des Chartes. Il y est surtout fait mention de ses qualités morales et sociales plutôt que professionnelles, de ses fiançailles avec un autre chartiste, M. Haumont et de la maladie qui la frappe, imputée à un trop grand effort de travail. Nous le verrons, cette vision du travail du document, et surtout de l'archive, comme trop pénible pour la nature féminine, reviendra à plusieurs reprises.

## 2.2. *Le retour des mobilisés et la cohabitation*

Au lendemain de la guerre, les comptes sont austères: 397 membres de l'École ont été mobilisés: 51 sont morts, 43 ont été blessés, 185 reçoivent citations et/ou décorations d'honneur et de fait. Certains des élèves partis au front reviennent et il faut les réintégrer: en 1920, six élèves masculins sont autorisés à achever leur scolarité aux Chartes en une seconde et dernière année, soit passer les examens à l'été 1921 et soutenir en janvier 1922. Les deux années 1919 et 1920 sont embarrassantes: maintenant que les hommes sont revenus, que faire des femmes à l'École? En novembre 1920, seule une femme est admise sur douze élèves: Jeanne Vieillard, laquelle sera classée première au passage en deuxième puis en troisième année où elle reste la seule femme. Elle reçoit bien sûr les bourses d'année mais aussi celle récompensant le major de promotion, lorsqu'elle obtient son diplôme en février 1924<sup>10</sup>. L'année suivante, une seule femme à nouveau entre dans une promotion particulièrement nombreuse — 22 impétrants –, gonflée par les retours des jeunes hommes de la guerre. Madelaine Dillay reçoit une lettre en août 1918 pour lui signifier qu'elle peut s'inscrire au concours d'octobre son *bachelor of arts*, obtenu à Columbia jugé équivalent au baccalauréat et suite la licence de lettres et au diplôme supérieur de langues classiques. Il y a là ainsi une période de flottement, où entre les facilités accordées aux mobilisés et un nouveau flot masculin de candidats disponibles, l'École se positionne un temps en faveur du genre qui l'a toujours composée jusqu'alors.

Malgré le retour des hommes et deux années où les femmes sont peu présentes au concours d'entrée des Chartes, 1921 sonne leur retour en force à l'École: Jeanne Odier, Suzanne Olivier, Marie–Elisabeth Boisserie, Denise Parent et Marguerite Verdat sont inscrites, soit cinq sur seize étudiants de première année. Elles arriveront toutes en troisième année, Lermierle prenant une des bourses de deuxième puis de troisième année

10. *Ibidem.*

avec une autre collègue, Odier obtenant celle d'archiviste-paléographe à l'obtention du diplôme en 1925. En 1922, ce sont Lucie Mazauric, Anne Marie Aubert, Marthe Schneider et Jeanne Daguillon qui sont admises sur 19 élèves (et trois étrangers) et pourtant chaque année de cette promotion deux femmes auront les bourses d'études. En 1923, quatre nouvelles élèves, Gillette Gauthier, Henriette Bezar, Marie Madeleine Ferry, Jeanne Dupic, sont inscrites avec treize hommes. Gauthier et Ferry arrivent en tête et prennent les bourses de deuxième année puis de troisième année pour Gauthier<sup>11</sup>.

En 1925 sort d'ailleurs un ouvrage commémoratif, *L'École des chartes et la guerre*, présentant 51 portraits d'archivistes-paléographes alors qu'un monument aux élèves morts pour la France est élevé par souscription. Dans le livre d'or, aucune femme archiviste-paléographe, il est encore trop tôt. Pourtant, signe que les temps changent, Dillay non seulement reçoit en 1923 le diplôme avec les honneurs — et la bourse de 1200 francs au mérite du prix Molinier — mais entre comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Société de Géographie en 1925 puis comme archiviste en 1928 aux Archives Nationales. 1923 marque effectivement l'année où les femmes commencent à trouver des postes, notamment pour les promotions précédentes: Alice Bouvier et Gabrielle Odend'Hall, entrées en 1918, deviennent pour l'une archiviste dans le Calvados et pour l'autre bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. Jeanne Vieillard est nommée archiviste aux Archives Nationales, la première chartiste dont c'est le cas.

En 1924, on passe d'un tiers d'impétrantes à plus de la moitié de femmes dans une promotion de vingt élèves avec Mlle Marguerite Latron, Marie-Thérèse d'Alverny, Madeleine Bioche, Jacqueline Moniot, Arlette Granderye, Marie Joséphine Becet, Marthe Dulong, Jacqueline Chaumier, Colette Parent, Marie Christiane Malo. La sélection sera sévère et la moitié de la promotion sera refusée en deuxième année mais il y aura quatre femmes dans les cinq premiers au classement, le premier étant un homme. Dulong est deuxième, Latron troisième, Parent quatrième, d'Alverny cinquième et Chaumié dixième sur onze. La difficulté n'endigie plus les prétentions des femmes au concours d'entrée et en novembre 1925, elles sont nombreuses, neuf pour douze hommes. En 1925, le secrétaire de l'école, Paul Deschamps, à la demande d'une professeure de Poughkeepsie, fait les comptes: selon lui, 65 femmes se sont présentées depuis 1906 au concours, 44 ont été admises, quinze ont été diplômées comme archivistes-paléographes et une trentaine est encore en études ou prête à soutenir, ce qui veut dire que près de la moitié sont regroupées sur la courte période de 1922-1925, montrant bien le moment de

11. *Ibidem*.

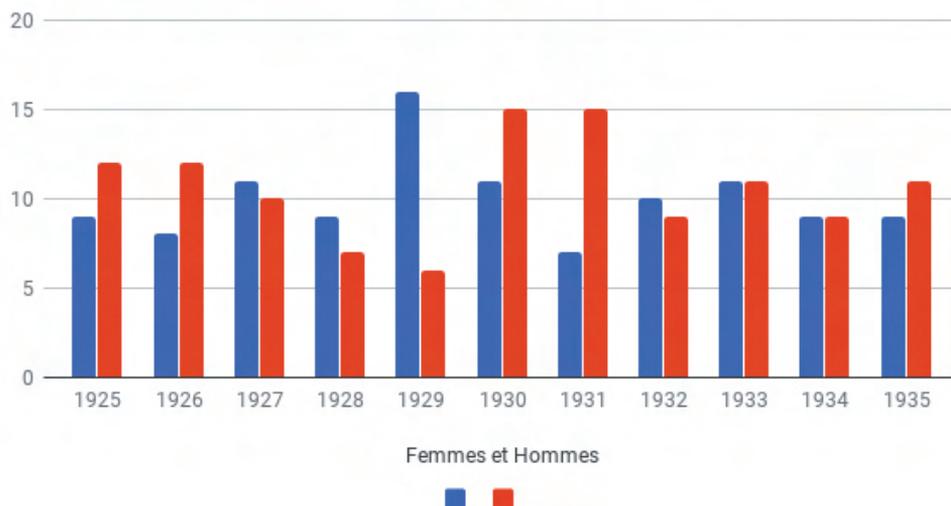
flottement sur la marche à suivre au sortir de la Grande Guerre<sup>12</sup>. Deschamps n'indique pas combien ont trouvé de l'emploi.

### 2.3. Les années 1930: une période transitoire d'adaptation

Les promotions 1925–1935, avec un regard rapide, montrent une certaine stabilité, toujours une petite moitié de candidates à l'entrée de l'École (9/23; 8/20; 11/21; 9/16) jusqu'en 1929 (16/22) puis des chiffres plus variables d'une année sur l'autre (11/26; 7/22) avant de se stabiliser de nouveau à une moitié des promotions (10/19; 11/22; 9/18; 9/20) (v. Fig. 1 e Fig. 2).

C'est la période où les redoublements commencent à apparaître chez les élèves femmes et les exigences de l'École sont plus visibles; ainsi la plupart des candidates se présentent avec une licence — souvent de lettres — en poche. Les profils des étudiantes — on note ainsi même quelques religieuses qui viennent se former avant de retourner dans leurs congrégations — et les débouchés se diversifient. Les diplômées trouvent de l'emploi dans les ministères (des affaires étrangères et de l'éducation nationale principalement), adjointes dans des bibliothèques plutôt que dans des archives. Certaines deviennent enseignantes du secondaire, d'autres attachées techniques ou de recherche auprès du CNRS.

#### Elèves de premières années (1925-1935)



**Figure 1.** Répartition genrée des promotions d'entrée en première année aux Chartes (1925–1935).

12. Archives Nationales, Archives de l'École des Chartes, 93AJ/5/3, Papiers de Paul Deschamps, secrétaire de l'École.

La période est aussi celle d'une certaine prise de conscience du phénomène par les personnels de l'École, lesquels sont parfois mitigés quant à la persistance des femmes à entrer et réussir aux Chartes. L'arrivée des jeunes femmes parmi les étudiants provoque par ailleurs des réactions parfois violentes. Ainsi, le secrétaire reçoit en 1922 une lettre anonyme (signée "un groupe d'amis") dénonçant les «flirts, coquetteries [sic] et agaceries dans les salles où l'on travaille et dans tous les coins» et déplorant le fait de voir «une école pareille devenir une agence matrimoniale ou pis encore». Pourtant, il est flagrant que les étudiantes réussissent aussi bien, si ce n'est mieux que les hommes dans le cursus si particulier des Chartes.

**Table 1.** Effectifs des étudiantes de l'École et leur obtention du diplôme par rapport aux promotions complètes (1925–1935).

Entrées	Inscrites	Diplômées	Détails	Inscrits	Diplômés
1925	9	6	6 en 1929	12	11
1926	8	7	5 en 1930; 2 en 1931	12	13
1927	11	10	5 en 1931; 4 en 1932; 1 en 1933	10	11
1928	9	6	5 en 1932; 1 en 1933	7	6
1929	13	13	2 en 1932; 1 en 1932; 8 en 1933; 2 en 1935	6	11
1930	11	11	3 en 1933; 6 en 1934; 2 en 1935	15	7
1931	7	6	5 en 1935; 1 en 1936	15	15
1932	10	9	4 en 1936; 3 en 1937; 2 en 1938	9	6
1933	11	7	6 en 1937; 1 en 1938	11	8
1934	9	9	4 en 1938; 3 en 1939; 1 en 1940; 1 en 1943	9	9
1935	9	9	9 en 1939	11	13

En 1925, le secrétaire de l'École reconnaît d'ailleurs dans sa correspondance: «Les candidates passent très bien le concours, elles répondent avec intelligence et réflexion, et une fois entrées à l'École, elles se maintiennent dans des rangs excellents ou honorables. Elles montrent dans les études qui exigent beaucoup de régularité et de méthode, une grande assiduité et même de l'enthousiasme». Et de conclure «Qu'est-ce que l'intelligence féminine réserve à l'érudition française?». On le voit, l'idée d'une intelligence différente selon les genres et qui organise les compétences et les connaissances de manière précise, montre les femmes comme assidues, réfléchies et régulières, ce qui les destinent tout naturellement aux activités de la documentation comme le rangement et le classement<sup>13</sup>. En 1927, Marcel Prou, directeur des Chartes de 1916 à 1930 qui suit donc tout ce développement, reconnaît publiquement, malgré un fort préjugé de genre, que l'école est une réelle option pour les femmes et que celles-ci se révèlent d'excellents éléments.

13. J. RENNES, *op. cit.*, p. 402 et suiv.

Quelque opinion qu'on ait sur le rôle de la femme dans la société, même en regrettant qu'elle ne garde pas la place que la nature lui assigne, on ne peut nier que les femmes ne soient aptes aux études scientifiques. On ne s'étonnera pas non plus qu'elles se tournent vers l'École des Chartes, car si les choses sont telles qu'elles soient obligées de travailler et de gagner leur vie, les fonctions d'archiviste ou de bibliothécaire sont de celles qui, en les mêlant moins à la vie extérieure, leur conviennent le mieux et même dans une certaine mesure sont conciliables avec le rôle de mère de famille et de ménagère. Les jeunes filles à l'École se classent dans les premiers rangs. On leur accorde généralement plus de mémoire qu'aux hommes et moins d'initiative, ce qui expliquerait leurs succès dans les examens. Cette facilité à répéter ce qu'on leur a enseigné tient peut-être moins à la nature de leur esprit qu'à leur application au travail; et une des épreuves de l'École, celle de la thèse, témoigne en faveur de leur originalité et de leur initiative. Elles ne sont pas, de ce côté, inférieures aux jeunes gens. Elles savent, comme eux, choisir un sujet de thèse, le traiter avec méthode, et en soutenir les positions avec fermeté.<sup>14</sup>

Les personnels de l'École attirent l'attention sur les "écueils" contre lesquels «il est prudent de mettre les jeunes filles en garde» comme le dit Paul Deschamps. Le secrétaire liste ainsi les difficultés que les femmes pourraient rencontrer, à commencer par la "fatigue cérébrale" due à la dureté de "nos études", pouvant entraîner un surmenage parfois fatal, et le secrétaire de citer en exemple une élève anonyme morte d'une méningite. Il ajoute par ailleurs que «l'école des Chartes est devenue à la mode pour les jeunes filles». D'autres arguments sont cependant plus valables comme les difficultés financières, à la fois pour faire les études mais aussi pour en vivre une fois le diplôme obtenu car «il y a beaucoup de carrières où l'on gagne rapidement et plus facilement sa vie que dans la nôtre». En 1929, c'est une lettre ouverte de Charles Schmidt, publiée dans la revue de qui s'alarme de ce que «l'école des Chartes semble menacée par une crise grave. Le recrutement féminin croissant, le nombre décroissant des candidats aux fonctions départementales, autant de sujets de préoccupation»<sup>15</sup>. Au point qu'en 1931, la question est carrément mise au débat à l'assemblée du conseil de perfectionnement de l'École: serait-il opportun et comment modifier les conditions du concours d'entrée pour «limiter ou non le nombre de jeunes filles à l'école». L'argument du président et du directeur de l'enseignement supérieur est qu'il faut agir car de toute façon «les jeunes filles se trouvant en possession d'un diplôme qui ne leur permet pas toujours de se procurer une situation».

Il est vrai que certaines des étudiantes diplômées en 1930 ne trouveront à s'employer qu'une fois obtenu le Diplôme Technique du Bibliothécaire en

14. M. PROU, *Nos grandes écoles*. IX. *L'École des Chartes*, in «La revue des deux mondes», n. 2, 1927, pp. 381-382.

15. CH. SCHMIDT, *Pour l'École des chartes. Lettre ouverte à M. le président du Conseil de perfectionnement*, in *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 90, 1929, pp. 436-438.

1934; aucune ne trouve de poste en tant qu'archiviste, à part Renée Jolivet au ministère des Affaires étrangères et Armance Royer aux archives de Nice en 1931. Le conseil débat de l'idée de faire un *numerus paritus* mais, comme Cavalier le rappelle, le plus important est bien d'«attirer les jeunes gens à l'école» alors que Lot insiste lui sur l'impossibilité morale d'avantager les hommes aux détriments des femmes si elles sont compétentes pour entrer. La possibilité de démarcher activement les lycées de jeunes gens pour augmenter le vivier masculin est même évoquée. *In fine* le vote ne fera pas modifier l'article régissant l'accès au concours. Il faut noter néanmoins la proposition de limiter l'accès des femmes ou bien alors de les faire composer des sujets différents et de les classer sur des listes distinctes<sup>16</sup>.

#### 2.4. La Seconde Guerre Mondiale

La période est encore un moment de changement pour l'histoire de la formation et du travail des femmes, *a fortiori* avec les bouleversements historiques contextuels qui adviennent. Quand le régime de Vichy s'installe après la débâcle, la situation des femmes qui souhaitent étudier ou travailler, connaît un brusque frein. La loi interdit à celles qui ne sont pas mariées d'accéder aux diplômes et aux emplois, de même qu'à celles qui le sont à de rares exceptions près, comme la pluralité des enfants ou l'incapacité d'un mari. Les célibataires de moins de 28 ans sont fortement encouragées à se marier et à alimenter l'idéal pétainiste du foyer et de la famille<sup>17</sup>. A la lumière de ces directives, on peut se demander s'il y a un effet à l'entrée aux Chartes qui enregistre entre 1941 et 1944 un certain recul de la féminisation de ses élèves. En effet, les diplômées entre 1945 et 1948 sont nettement moins nombreuses, alors que la mobilisation aurait pu induire avant l'armistice une augmentation des femmes comme ce fut le cas pendant la Grande Guerre. Le retour des démobilisés en 1942 et les idéaux vichystes sur la place des femmes dans la société font qu'il faut attendre 1945 pour que le nombre de femmes augmente à nouveau.

De même, l'accès au métier d'archiviste reste obstrué pour les femmes: quand on regarde les promotions, par exemple celle de 1937 — où sept hommes et onze femmes décrochent le diplôme —, les archivistes nommés, à savoir un aux Archives Nationales et trois en archives départementales, sont des hommes. Les autres diplômés trouvent aussi emploi, l'un devient membre de l'école Française de Rome, l'un prend le poste de secrétaire de l'école et le dernier est attaché à la bibliothèque du ministère des Affaires

16. Ce qui est le cas pendant un temps pour le baccalauréat. H. CHARRON, *op. cit.*, p. 304.

17. M. WALLE, *Vichy ou la féminité imposée*, in *Guerres mondiales et conflits contemporains. Les femmes et la guerre*, n. 18, 2000, p. 104.